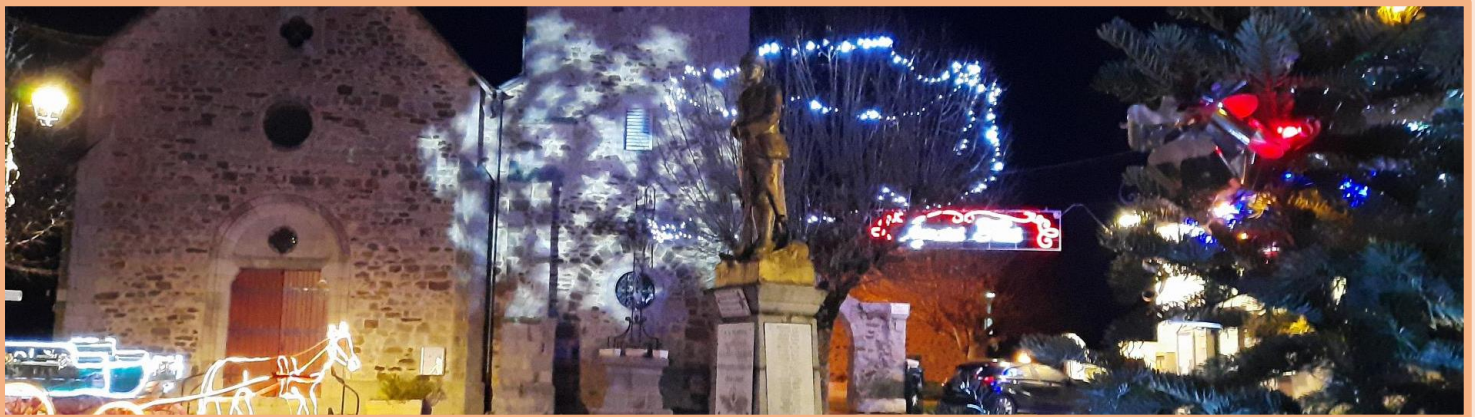


CASSANIOUZE 2024



N° 31

Nouveautés 2024

03

Programmation 2025

06

Budget

12

Tarifs communaux

16

Impôts locaux et Etat civil

18

Quoi de neuf dans la commune

19

Transport à la demande

27



Animations 2024

29

Dossier spécial JO

39



LE MOT DU MAIRE

Michel CASTANIER

Alors que nous concluons l'année 2024 et abordons l'année 2025, ce bulletin municipal a pour objectif de faire le point sur les réalisations accomplies et de présenter les projets à mener dans l'année à venir.

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives dans nos deux ambitieux projets : La création d'une nouvelle station d'épuration et l'aménagement d'un espace multiple rural au cœur du bourg. Les premières études de faisabilité ont obtenu des avis positifs et le permis de construire du multiple rural est actuellement soumis à validation. Ces projets témoignent de notre volonté d'investir dans l'avenir de notre commune tout en répondant aux besoins de ses habitants.

Parmi les temps forts de 2024, nous pouvons saluer l'aménagement complet des berges du Lot à Saint Projet de Cassaniouze, financé intégralement par la Communauté de Communes de la Chataigneraie Cantalienne. Cet espace de détente et de convivialité est devenu un lieu privilégié pour les habitants et les visiteurs. Les marchés nocturnes et animations culturelles organisés en juillet et août y ont rencontré un franc succès, renforçant son rôle dans la vie de notre commune. Lors de notre audition du 4 avril 2024 au ministère de l'environnement, la commission supérieure des sites, des paysages et des perspectives a donné un avis favorable au futur « grand site de France de Conques ».

En 2024, les animations de l'année ont également été marquées par l'impact notable des Jeux Olympiques sur notre commune. Nous avons eu le privilège d'accueillir dans notre village et dans le Cantal, une exposition nationale qui a attiré de nombreux visiteurs et a rencontré un vif succès. De nombreux défis sportifs ont mobilisé un grand nombre d'entre vous, contribuant ainsi à l'effervescence de cette année exceptionnelle.

L'année 2025 s'annonce nettement moins réjouissante. En effet, l'État prévoit un plan de redressement des comptes de la nation qui se traduira par une contribution significative des collectivités locales. Ce plan d'austérité 2025 risque d'étrangler les collectivités locales. Cet effort va se traduire par une véritable ponction financière sur nos prochains budgets locaux ainsi que sur les financements de nos futurs investissements.

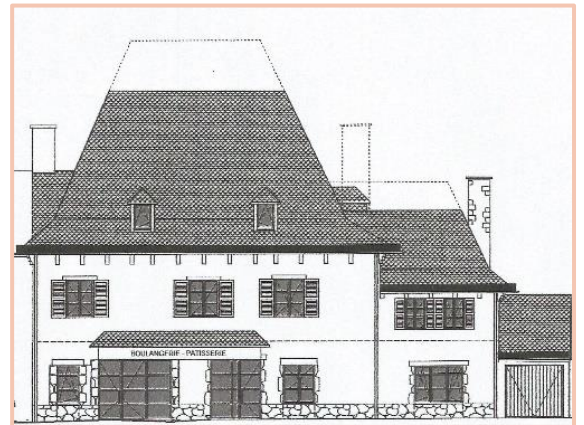
Je tiens à remercier chaleureusement les élus, le personnel communal, les associations et tous les bénévoles qui ont su tout au long de l'année apporter le dynamisme nécessaire à notre territoire.

L'année communale 2025 débutera par la traditionnelle cérémonie des vœux à laquelle vous êtes toutes et tous chaleureusement conviés. Elle aura lieu le dimanche 12 janvier.

En attendant de vous retrouver à cette occasion, Je vous adresse mes meilleurs vœux pour une bonne et heureuse année 2025

Nouveautés 2024

Aménagement du centre bourg de Cassaniouze



La Commune a entrepris l'ambitieux projet de rénovation d'une imposante maison de maître, située en plein cœur de bourg, autrefois occupée par une boucherie. Ce bâtiment, adjacent à une petite maison incluse dans le même programme a été acquis par la commune en 2022. Cependant, la proximité immédiate d'une deuxième maison située en retrait, posait des contraintes significatives pour la réalisation des travaux et la conservation durable du bâtiment (fenêtres obstruées, ruissellement des eaux de pluie sur la maçonnerie, accès restreint). Afin de lever ces obstacles, la commune a acquis ce troisième bien en 2024 en vue de sa démolition, pour un montant de 30 000 €. Cela permettra de créer un espace plus ouvert et plus fonctionnel. Une fois le terrain dégagé, ce nouvel espace offrira un cadre idéal pour l'installation d'une boulangerie-pâtisserie, répondant aux besoins du village suite au départ à la retraite de l'actuel boulanger. Ce local central, moderne et entièrement équipé, comprenant également un logement à l'étage, favorisera l'arrivée d'un nouveau boulanger ou d'une nouvelle famille dans la commune.

Enfin, pour enrichir l'offre locale, un meublé de tourisme destiné aux randonneurs sera aménagé, contribuant ainsi au développement de la fréquentation touristique de la commune.

Le montant global de cette opération s'élève à 1 252 889 € HT, intégrant l'acquisition, la démolition de la maison, les honoraires de maîtrise d'œuvre et les frais d'études annexes.

Le financement du projet : Le plan de financement prévisionnel de l'opération intègre une subvention d'un montant de 360 370 € dans le cadre de la programmation pluriannuelle de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) sur les années 2024-2025-2026.

D'autres contributions financières ont été sollicitées. Toutefois, nous attendons leur confirmation avant de procéder au début des travaux :

- **La Région**, à hauteur de **15 %** du montant total des dépenses éligibles, réparties entre le bonus Région et l'aide au dernier commerce.
- **Le Département**, avec une participation de **10 %** via le contrat Cantal Développement et **de 17 %** au titre du fonds Massif Central (FEDER).

Ce nouvel aménagement témoigne de la volonté des élus de conjuguer valorisation touristique et redynamisation du cœur de bourg. Il vise à répondre aux attentes des visiteurs tout en maintenant des services essentiels pour les habitants, contribuant ainsi au développement harmonieux et durable de notre commune.

Travaux de voirie

Les travaux de rénovation de la route de Sans-Soucis ont été achevés fin juin par la société COLAS, pour un montant de 43 180,50 € TTC. En parallèle, des interventions de point à temps ont été réalisées sur plusieurs voies communales, pour un coût total de 13 407,45 € TTC.



AVANT



APRES

Gestion des éboulements et travaux de réfection

De fortes précipitations ont provoqué plusieurs éboulements sur la commune. L'un d'entre eux a particulièrement affecté la pisciculture située à Saint Projet, nécessitant plusieurs interventions d'urgence des services communaux. Ceux-ci ont dû dévier à plusieurs reprises l'écoulement de l'eau afin de limiter provisoirement les dégâts lors de récurrences des intempéries. Afin d'apporter une solution pérenne, la DDT a été informée de la situation et des devis ont été demandés auprès de plusieurs entreprises de TP.

Par ailleurs, la réfection du chemin de Plescamp/l'Auze par l'entreprise SAS LACAN ENERGIES a été achevée en juillet dernier pour un coût total de 2 440,80 € TTC.

Achat de tables pour l'école

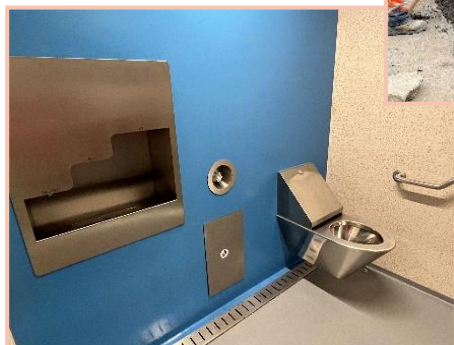
Conformément aux normes et dans le cadre de l'amélioration des conditions d'apprentissage, la commune a investi 1 287,92 € TTC dans l'acquisition de onze nouvelles tables pour les classes de l'école. Ces équipements, modernes et adaptés aux besoins des élèves, visent à offrir un meilleur confort tout en favorisant un environnement propice à la concentration et aux activités pédagogiques. Cet engagement témoigne de la volonté municipale de soutenir la réussite scolaire et de veiller au bien-être des enfants.



Aménagement des berges du Lot

L'aménagement des berges du Lot, intégralement soutenu techniquement et financièrement par la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne, a été achevé à la mi-juillet 2024, juste à temps pour accueillir les marchés nocturnes estivaux et les animations culturelles.

De nouvelles toilettes publiques automatiques, installées dans une élégante structure en pierre, apportent une nette amélioration par rapport aux anciennes installations, désormais démolies. Par ailleurs, l'empierrement et l'engazonnement des 30 places de parking, le marquage au sol des emplacements ainsi que l'installation d'une barrière anti camping-car, ont également été finalisés, renforçant l'attractivité et la fonctionnalité du site. Le montant des travaux, subventionné à hauteur de 70 %, est de 236 758 €. 25 % par l'état (DETR) et 45 % par l'Europe (FEADER).



Eglise du Prat

La porte de l'Église du Prat sera remplacée prochainement. Les travaux, d'un montant de 2 200 €TTC, ont été votés.

Programmation 2025

Réhabilitation des réseaux d'assainissement et renouvellement de la station d'épuration

• Réhabilitation des réseaux d'assainissement

Suite au diagnostic complet du système d'assainissement collectif (réseaux et station d'épuration) imposé par l'Etat tous les 10 ans, réalisé en 2023, la commune s'est engagée dans une démarche de mise en conformité du système d'assainissement collectif. A ce titre, des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement dans le Bourg seront rapidement initiés. Après consultation sur la base d'un cahier des charges établi par le maître d'œuvre ACDEAU, et l'analyse des trois offres des entreprises COLAS, LAPIERRE et MATIERE. La meilleure offre pour l'exécution des travaux a été proposée par la société LAPIERRE TP, pour un montant de 97 510 € HT.



Par ailleurs, la société ALPS a également été retenue pour la réalisation des contrôles des travaux de réseaux avant leur réception, pour un montant de 3 966 € HT. Ces prévisions de dépenses s'inscrivent dans l'enveloppe financière prévue pour le projet, telle que présentée dans les demandes de subventions soumises à l'Agence de l'Eau et à l'État au titre du Fonds Cantal solidaire 2024. Le début de travaux est prévu au printemps 2025.

• Station d'épuration

La nouvelle station d'épuration du bourg de Cassaniouze sera réalisée en 2026



Biens sectionnaires

La commission communale s'est réunie en présence des agriculteurs concernés (MM Felgines et Rouquet). Les biens sectionnaires représentent 13ha02 et le montant du fermage est de 100 € / l'hectare. Une nouvelle convention va être signée et modifiée entre les deux parties en début d'année 2025 à la demande de M. Rouquet. Puis la commission se rendra sur site pour un état des lieux.

Groupement de commande de voirie

Depuis des années, la commune a entrepris d'importants travaux de voirie pour améliorer le réseau routier local. Toutefois face à la nécessité d'entreprendre encore des travaux d'entretien, de grosses réparations et de modernisation des voies communales, un projet de constitution d'un groupement intercommunal de commandes a été décidé. Ce groupement sera porté par la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne qui en assurera la coordination pour les années 2025 et 2026. Une convention doit être conclue prochainement avec l'Agence Départementale Cantal Ingénierie et Territoires (CIT) qui assure l'assistance à la Maîtrise d'Ouvrage ainsi que la Maîtrise d'Œuvre.



Adressage, dénomination et numérotation des voies

Dans le cadre de l'obligation légale d'adressage et afin d'améliorer l'accessibilité pour les usagers (services de secours, transporteurs, etc.), la commune a lancé une procédure d'adressage. Après étude des propositions, l'offre de La Poste a été retenue pour un montant de 9 389,96 € TTC. L'étude sera réalisée au 1^{er} semestre 2025.



Brise vue

En réponse à une demande des membres du conseil d'école, des panneaux brise-vues ont été installés afin de masquer à la vue des enfants les containers situés au Point d'Apport Volontaire (PAV) à proximité de l'école.

Columbarium au cimetière de Saint Projet



À la demande de la commune, les Établissements CASSAGNE ont réalisé la construction d'un columbarium collectif de 4 cases dans le cimetière de Saint-Projet, pour un montant de 2 400,00 € TTC. À titre de rappel, le coût pour l'acquisition d'une case dans les columbariums communaux est de 450 €, pour une durée de 30 ans renouvelable.

Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE_{nr})



Dans le cadre de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 visant à accélérer le développement des énergies renouvelables pour lutter contre le changement climatique et assurer la sécurité d'approvisionnement en électricité, tout en introduisant un dispositif de planification territoriale, la commune a été sollicitée pour identifier des zones d'accélération adaptées à l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable et pour déterminer le type d'installation le plus approprié à son territoire, qu'il s'agisse d'éolien terrestre, d'agrivoltaïsme, de toitures photovoltaïques, ou d'autres solutions.

La commune a choisi de favoriser, sur l'ensemble de son territoire, l'installation de toitures photovoltaïques sur les bâtiments publics et privés comme principale solution de production d'énergies renouvelables. Ces projets pourront bénéficier de mécanismes financiers incitatifs pour encourager leur développement. Cependant, il est important de noter que la localisation d'un projet en zone d'accélération ne garantit pas automatiquement l'obtention d'une autorisation ou d'un permis en agrivoltaïsme. Chaque projet devra, en toutes circonstances, respecter les réglementations en vigueur et satisfaire aux exigences administratives et environnementales applicables.

Ordures ménagères

Les six points d'apports volontaires (PAV) destinés à recevoir les containers des ordures ménagères sont maintenant opérationnels. Cependant, en raison de l'absence de solutions pour les personnes ne pouvant se déplacer ou trop éloignés des PAV, la Communauté de Communes en charge de ce dossier procède actuellement à une étude organisationnelle afin de trouver des alternatives adaptées



RAPPEL Tri sélectif

Vos emballages sont en :

- plastique ● carton ●
- papier ● métal

Déposez-les dans le bac jaune

Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

Compostage individuel



Le compostage individuel constitue une solution durable pour valoriser vos biodéchets directement à domicile. C'est une alternative écologique et économique aux fertilisants de synthèse qui contribue à rendre vos sols plus fertiles.

En compostant vos déchets de cuisine et de jardin, vous réduisez de plus de 30 % le poids de vos ordures ménagères. Moins de déchets signifie également moins de collecte, ce qui contribue à diminuer la pollution !

Depuis le 13 mai 2024, la Châtaigneraie cantalienne met gratuitement à disposition des habitants des 50 communes de son territoire un modèle de composteur (sous réserve d'être à jour du paiement de leur redevance d'enlèvement des ordures ménagères).

Après avoir participé à un atelier d'initiation à la pratique du compostage, vous pourrez repartir avec un composteur de

390 litres, robuste, facile à assembler, stabilisé aux U.V et doté des dimensions suivantes. Hauteur : 94,6 cm, largeur : 80,1 cm, profondeur : 80,1 cm pour un poids de : 16,1 kg.

Compostage collectif communal

La communauté de communes déploie actuellement des sites de compostage collectif dans chacune des communes de son territoire. Ces espaces sont destinés aux personnes ne disposant pas de jardin, leur offrant ainsi la possibilité de composter ensemble sur un lieu partagé. Ce mode de compostage repose sur une gestion collaborative : chaque utilisateur s'engage à contribuer au bon fonctionnement et à l'entretien du site.

L'espace de compostage sera mis en place au début de l'année 2025 près des jardins partagés rue du Bout du Lieu, en face de la salle multi-activités.

Chaque site de compostage comprend trois types de bacs :

- ▶ Le bac d'apport : destiné au dépôt des déchets biodégradables
- ▶ Le bac de structurant : conçu pour stocker les matériaux tels que les copeaux de bois ou des feuilles mortes, à mélanger aux déchets lors de chaque apport
- ▶ Le bac de maturation réservé au stockage du compost en cours de transformation

Un référent de compostage sera désigné pour chaque site collectif. Il aura pour mission d'accompagner et de conseiller les habitants tout en assurant le suivi et la coordination du dispositif.



Ligne de trésorerie et prêts

En 2024, la commune bénéficie d'une ligne de trésorerie de 103 000 € auprès du Crédit Agricole. Cette ligne permet de faire face aux décalages de trésorerie liés aux retards dans le versement des subventions. Utilisée de manière ponctuelle, elle peut être remboursée, en tout ou en partie, à tout moment.

Recensement de la population 2025



Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Les données collectées servent également à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

J'ai désigné un agent recenseur qui vous transmettra les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres). Pour faciliter son travail, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Le recensement de la population, comment ça marche ?

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 16 janvier 2025 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



M. Bruno Felgines sera le recenseur pour la commune.

Grand site de France - Conques, vallée Lot et Dourdou

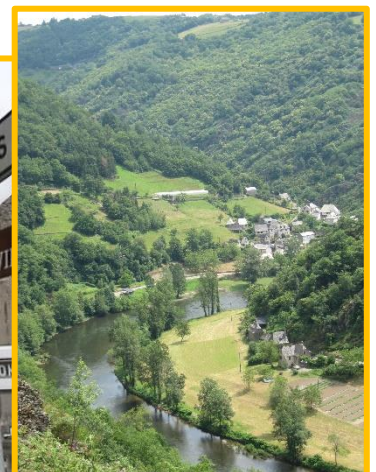


En 2022, la Ministre de la transition écologique et solidaire a donné son accord pour le lancement d'une Opération Grand site (OGS) sur le territoire. Depuis, le projet et le programme d'actions ont été finalisés.

En 2023, Le dossier des travaux réalisés a été soumis à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) qui a rendu un avis favorable. Ces travaux ont permis de définir le périmètre du futur site couvrant deux régions (Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie), 2 départements (Aveyron et Cantal) et 5 communes, trois en Aveyron (Sénergues, Pruines, Conques) et deux dans le Cantal (Cassaniouze et Vieillevie), soit une superficie totale d'environ 11 200 hectares.

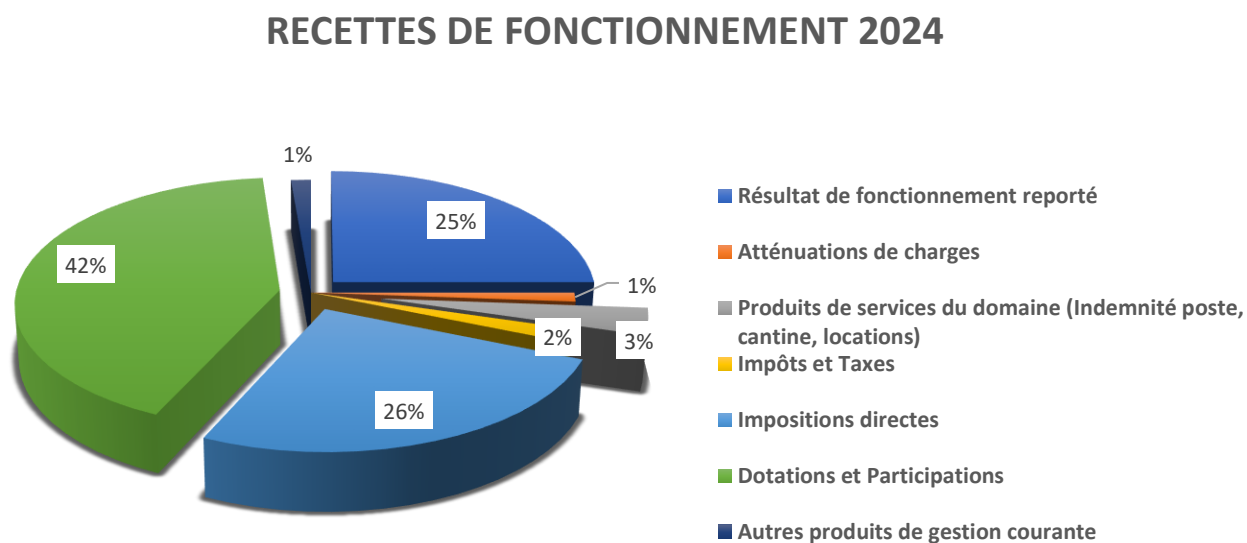
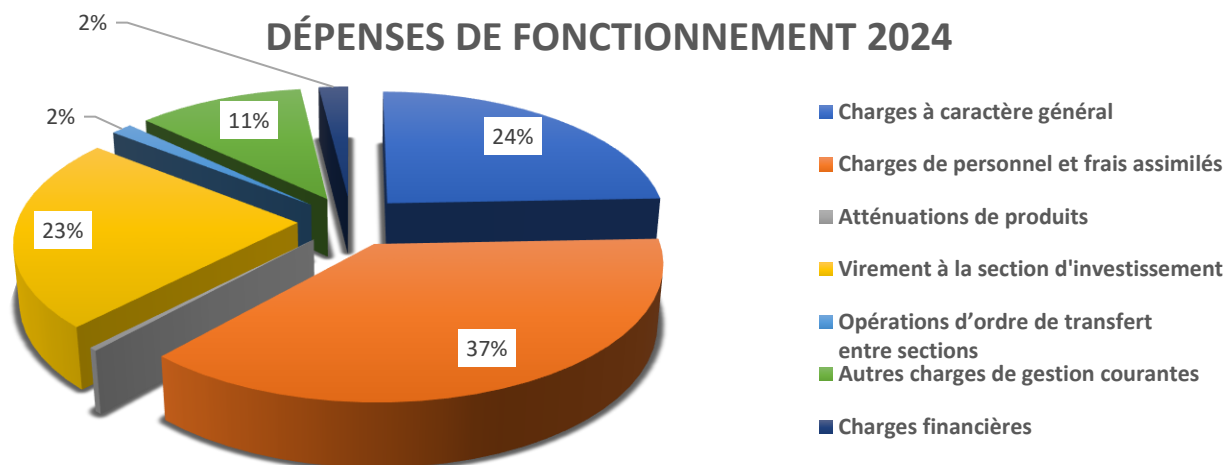
En avril 2024, le dossier a été présenté à la commission supérieure des sites, perspectives et paysages. Le rapport de l'inspecteur général a donné un avis favorable au projet et au programme d'actions de l'OGS tout en recommandant notamment de développer l'agritourisme et de porter une attention particulière aux effets du changement climatique sur le territoire. **La labélisation du site est prévue pour 2026.**

- 2 régions : Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie
- 2 départements : Aveyron et Cantal
- 2 communautés de communes : CC Conques-Marcillac et CC de la Chataigneraie Cantalienne
- 5 communes : Conques en Rouergue, **Cassaniouze**, Pruine, Sénergues et **Vieillevie**



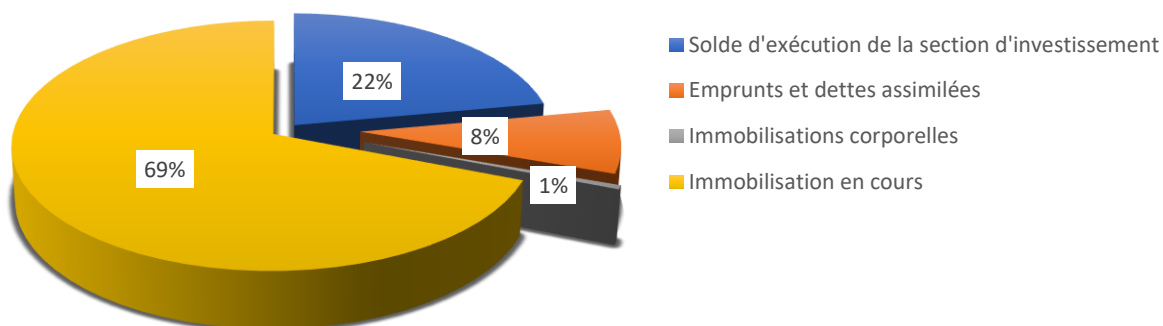
Budget 2024

BUDGET PRIMITIF - COMMUNE 2024			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	745 410 €	RECETTES	745 410 €
Charges à caractère général	181 780 €	Résultat de fonctionnement reporté	186 428 €
Charges de personnel et frais assimilés	278 750 €	Atténuations de charges	8 500 €
Atténuations de produits	3 050 €	Produits de services du domaine (Indemnité poste, cantine, locations)	25 408 €
Virement à la section d'investissement	174 387 €	Impôts et Taxes	12 170 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 600 €	Impositions directes	190 923 €
Autres charges de gestion courantes	82 343 €	Dotations et Participations	311 981 €
Charges financières	14 500 €	Autres produits de gestion courante	10 000 €

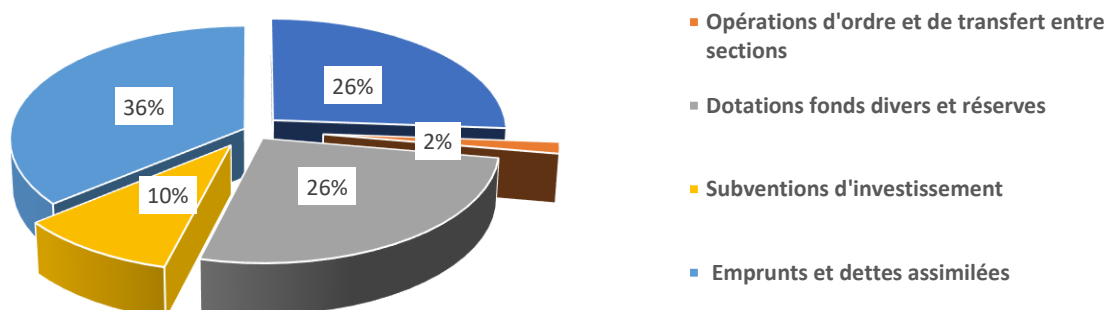


BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2024			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	667 162 €	RECETTES	667 162 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	147 603 €	Virement de la section fonctionnement	174 387 €
Emprunts et dettes assimilées	55 000 €	Opérations d'ordre et de transfert entre sections	10 600 €
Immobilisations corporelles	3 500 €	Dotations fonds divers et réserves	175 176 €
Immobilisation en cours	461 059 €	Subventions d'investissement	67 000 €
		Emprunts et dettes assimilées	240 000 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

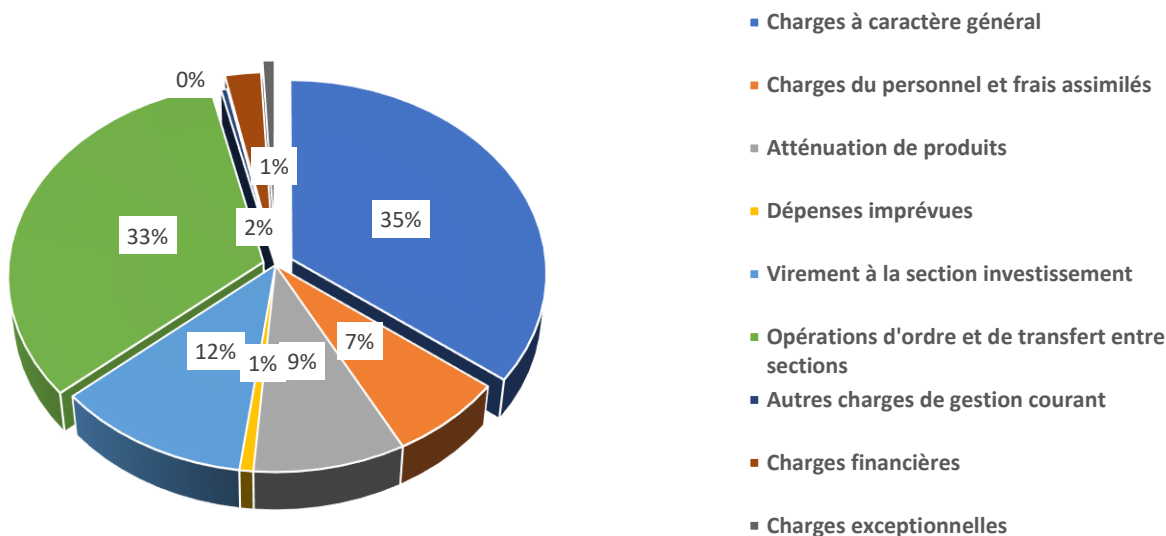


RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024

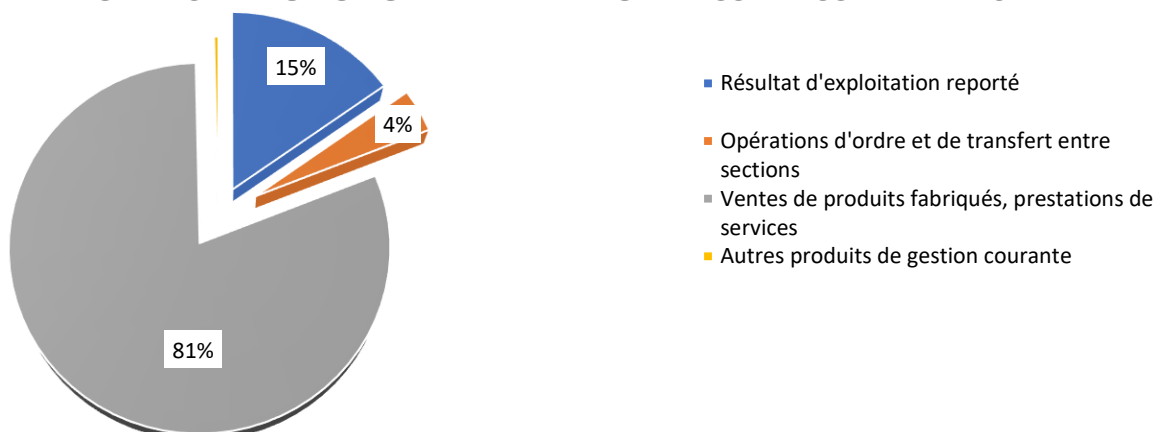


BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2024			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	122 677 €	RECETTES	122 677 €
Charges à caractère général	43 320 €	Résultat d'exploitation reporté	18 635 €
Charges du personnel et frais assimilés	8 500 €	Opérations d'ordre et de transfert entre sections	4 678 €
Atténuation de produits	11 100 €	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	98 900 €
Dépenses imprévues	1 000 €	Autres produits de gestion courante	464 €
Virement à la section investissement	14 247 €		
Opérations d'ordre et de transfert entre sections	40 010 €		
Autres charges de gestion courant	500 €		
Charges financières	3 000 €		
Charges exceptionnelles	1 000 €		

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT 2024

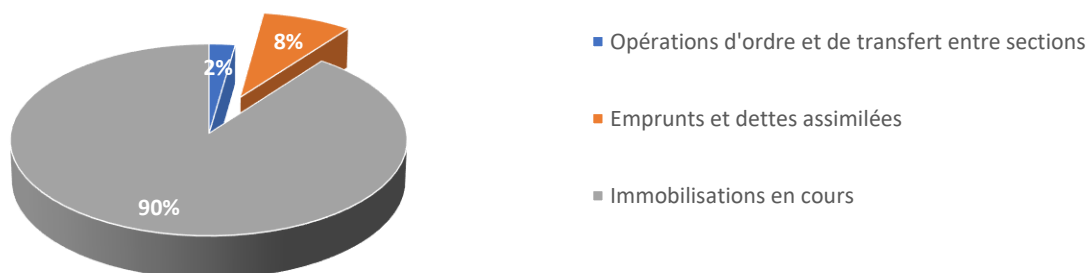


RECETTES DE FONCTIONNEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT 2024

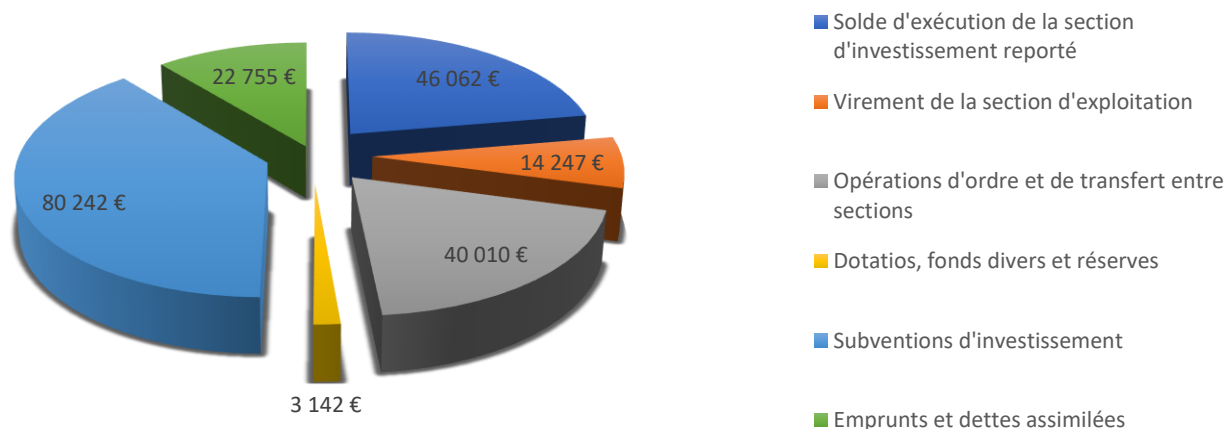


BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2024			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	206 458 €	RECETTES	206 458 €
Opérations d'ordre et de transfert entre sections	4 678 €	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	46 062 €
Emprunts et dettes assimilées	16 500 €	Virement de la section d'exploitation	14 247 €
Immobilisations en cours	185 280 €	Opérations d'ordre et de transfert entre sections	40 010 €
		Dotations, fonds divers et réserves	3 142 €
		Subventions d'investissement	80 242 €
		Emprunts et dettes assimilées	22 755 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT 2024



RECETTES D'INVESTISSEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT 2024



Tarifs communaux 2025

EAU - ASSAINISSEMENT	
Location entretien compteur	78,00 €
Consommation de 0 à 1 000 m3 (le m3)	1,00 €
Consommation supérieure à 1 000 m3 (le m3)	0,80 €
Abonnement assainissement collectif	15,00 €
Assainissement (le m3)	1,35 €
Remplacement compteur gelé ou cassé	100,00 €
CANTINE	
QF <= 1 000	1,00 €
QF >= 1 001 et <= 2 000	2,00 €
QF >= 2 001	3,00 €
Repas enseignant	6,50 €
GARDERIE (à compter de septembre 2025)	
Matin	2,00 €
Soir (y compris le goûter)	2,50 €
Matin et soir	3,00 €
CIMETIERE	
Concession perpétuelle (le m2)	50,00 €
Case de columbarium (30 ans)	450,00 €
LOCATION SALLE MULTI-ACTIVITÉS	
Particulier résident sur la commune	200,00 €
Particulier non résident sur la commune	250,00 €
Associations dont le siège social est à Cassaniouze	Gratuit
Associations hors commune	150,00 €
Chèque de caution location salle	400,00 €
Chèque de caution activités hebdomadaires des associations de la commune	50,00 €
Chèque de caution Barnum ou chapiteau	300,00 €
LOCATION TÉLÉCENTRE	
Par jour	10,00 €
Par mois	30,00 €

Eaux et assainissement

Pour rappel, en cas de retard dans le relevé de votre compteur, votre consommation sera automatiquement estimée.

Location télécentre

Le télécentre de Cassaniouze, doté de la fibre optique propose une connexion WIFI et un accès à Internet en très haut débit.

Il se compose de quatre postes de travail, de bureaux privatifs assurant la confidentialité, d'une salle de réunion, d'une imprimante A3 couleur et d'un télécopieur. Les réservations se font auprès du secrétariat de mairie au 04 71 49 90 03

Garderie

Les horaires de la garderie sont inchangés :

7h15 à 8h50 et 16h30 à 18h45

Location salle communale

POUR RAPPEL les directives communales sont les suivantes :

- Les clés de la salle ainsi que les matériels (tables, chaises, bancs, barnums etc ...) ne sont accordées **que** par l'adjoint en charge de l'état des lieux **ou** le secrétariat de mairie et après remise du chèque de location et de caution.
- **Le rangement et le nettoyage de la salle et des matériels (tables, chaises, barnums) devront être correctement réalisés au terme de chaque prêt.**
- Le chauffage devra être utilisé avec parcimonie et selon les consignes précises qui ont été données aux associations.
- Le chèque de caution est à libeller à l'ordre de la Commune de Cassaniouze

Cantine

Depuis le 1^{er} avril 2019, l'Etat soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires. Une aide financière est octroyée aux communes rurales défavorisées comptant moins de 10 000 habitants pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1 € maximum.

Le conseil municipal a reconduit l'application de la tarification sociale de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2024-2025.

Cette année tous les enfants scolarisés déjeunent à la cantine.

En raison de l'augmentation du nombre d'élèves Mme DUGAS Sandrine vient désormais apporter son aide le midi.

Aide aux devoirs

L'aide aux devoirs est proposée gratuitement uniquement aux enfants inscrits à la garderie du soir.

Un grand merci à Mesdames LEYBROS et BOURDIOL, retraitées, qui encadrent bénévolement les enfants, deux fois par semaine.

Impôts locaux

Les taxes foncières, historiquement très faibles et non revalorisées depuis de nombreuses années, ont fait l'objet en 2024 d'une augmentation de 2 %.

TAXE FONCIÈRE BÂTI	TAXE FONCIÈRE NON BÂTI	TAXE d'habitation pour résidence secondaire
39.71 %	73,11 %	10,53 %

La taxe d'habitation sur les résidences principales, supprimée pour l'ensemble des contribuables depuis le 1^{er} janvier 2023, demeure toutefois applicable aux résidences secondaires.

Etat civil 2024



Naissances :

09/09/2024 Sihem



Mariage :

09/08/2024 BEUCOUP Adrien et LADONNE Elodie - Lacamp



Décès :

10/01/2024 CARRIER Yvonne épouse PIGANIOL - 92 ans - Le Bourg

22/01/2024 LOUBIERE Jean - 93 ans - Goutte-Marty

27/02/2024 CROS Robert - 90 ans - Le Bourg

05/03/2024 CIPIERE Georges - 88 ans - Le Bouriou

05/03/2024 MARCOU Gabriel - 81 ans - St Projet

07/03/2024 FELGINES André - 90 ans - Ayrolles Vieille

13/05/2024 RUSSEAU Marie-Hélène épouse FRANCOIS - 77 ans - Le Bourg

28/07/2024 LACIPIERE Jeanne épouse DELORT - 80 ans - Le Cavaniol

18/11/2024 BECARIE Marguerite épouse GUY - 97 ans - Le Prat

20/11/2024 PAVLOVIC Jelena épouse AYMARD - 80 ans - Le Bourg

22/11/2024 PENOU Anne-Marie - 81 ans - Roquemaurel

18/12/2024 CAMARENA Antonin - 98 ans - Le Catalot

Quoi de neuf dans la commune ?

Vie de l'école

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, marquée par des initiatives positives favorisant le bien-être des élèves et le dynamisme de l'école. Sous la direction de Mme Laborie, l'équipe enseignante encadre un total de 27 élèves. L'école bénéficie d'une ambiance propice à un enseignement épanouissant et de qualité.



Organisation pédagogique :

- ◆ Mme Laborie enseigne à temps partiel auprès des CP, CE1, CM tout en assurant la direction de l'école
- ◆ Mme Mougnaud prend en charge à temps partiel les classes de maternelle et des CE1
- ◆ Mme Rodier intervient les lundis et vendredis pour remplacer les temps partiels,

Evolution des effectifs :

- ◆ **Départs et arrivées** : 5 élèves sont partis au collège en 6^{ème}, tandis que 5 nouveaux élèves ont intégré la petite section
- ◆ **Répartition** :
 - Maternelle : 11 élèves (5 PS - 2 MS - 4 GS)
 - Élémentaire : 16 élèves (6 CP - 2 CE1 - 3 CE2 - 3 CM1 - 2 CM2)
- ◆ **Améliorations et vigilance** :
 - Installation de tables réglables pour améliorer le confort des élèves
 - Mise en place d'un brise-vue devant les poubelles pour préserver l'esthétique de l'environnement
- ◆ **Sécurité** :
 - Bien que le protocole Covid ne soit plus en vigueur, la vigilance reste de mise concernant les consignes de sécurité, notamment dans le cadre du plan Vigipirate.

L'accès de l'école par la rue de Bel Air a été confirmé par l'inspectrice de l'Éducation Nationale en concertation avec la gendarmerie dans le respect du cadre du plan Vigipirate interdisant notamment l'attroupement devant les établissements scolaires. Les préconisations de ces deux instances ont fait l'objet de travaux réalisés par la commune (panneau d'information, éclairage, sonnette, etc...).

Les activités réalisées en 2024 :

- ◆ **Exposition sur les JO** : Les élèves ont activement participé à une exposition dédiée aux Jeux Olympiques, enrichissant leur culture sportive et historique.
- ◆ **1^{er} mai** : Regroupement occitan - Les CE/CM ont pris part à Mourjou, à une rencontre aux côtés des collégiens suivant l'option occitan, favorisant ainsi l'échange autour de la culture et de la langue occitanes.
- ◆ **Projet « savoir rouler »** :
 - Les élèves les plus grands ont validé le module « savoir pédaler »
 - En plus de l'apprentissage du vélo, les enfants acquièrent des compétences pratiques, comme remettre une chaîne en place ou réaliser de petites réparations.
- ◆ **Projet plantation** :
 - Les élèves les plus grands ont cultivé des légumes consommés à la cantine, participant ainsi à une démarche éco-responsable
 - Les plus jeunes ont contribué en plantant des fleurs, embellissant ainsi l'environnement de l'école.
- ◆ **20 juin** : sortie scolaire au Lioran, en bus et en train. Une journée riche en découvertes et activités en plein air.
- ◆ **21 juin - Liaison école-collège** :
 - Les élèves de CM2 et de 6^e ont partagé une journée d'activités communes pour renforcer les liens entre école et collège.
 - Les CE, quant à eux, ont découvert l'espace numérique et visité une exposition, avant de participer à des ateliers sportifs organisés pour tous.
- ◆ **19 décembre** : Le Père Noël a rendu visite aux élèves et un repas festif soigneusement préparé par Claudine, a apporté une atmosphère chaleureuse et conviviale pour conclure l'année.

Les activités et sorties prévues en 2025

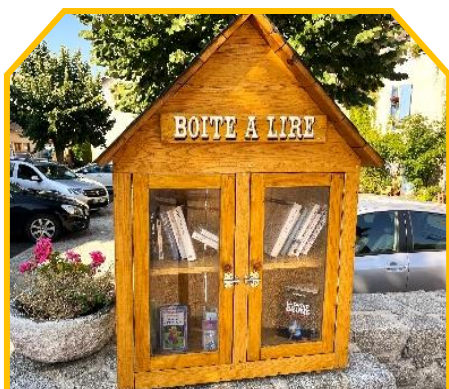
- ◆ **Exercices de sécurité** : Simulation d'attentat et incendie pour sensibiliser les élèves et le personnel aux protocoles d'urgence
- ◆ **Activités pédagogiques et sportives** :
 - Cours d'occitan pour la découverte et la valorisation de la culture régionale
 - Regroupements sportifs : séances de piscine et parcours de motricité
- ◆ **Projet éducatif** : Collaboration avec les membres du RAZED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) pour accompagner les élèves dans leurs apprentissages et favoriser leur réussite scolaire.
- ◆ **Aide aux devoirs** : organisée deux fois par semaine pour soutenir les élèves dans leur travail personnel.

Ce programme promet une année 2025 riche en apprentissages, en découvertes et en moments mémorables, tout en favorisant la sécurité et le bien être des élèves.

Médiathèque et boîte à livres

La médiathèque gratuite située dans les locaux de l'agence postale est approvisionnée régulièrement par les services du département. Vous y trouverez un large panel de livres pour tous âges : romans, ouvrages documentaires, bandes dessinées, CD, livres à gros caractères, livres audios.

Il y a aussi la possibilité de commander les ouvrages désirés sur le site internet de la médiathèque départementale. La procédure est disponible sur place.



La boîte à lire, installée sur la place, est à votre disposition pour emprunter gratuitement des livres ou en déposer. Cette initiative favorise le partage et l'accès à la lecture pour tous. N'hésitez pas à y contribuer en apportant des ouvrages que vous souhaitez faire découvrir !

Une boîte à idées a également été rajoutée sur le côté.

Boulangerie

M. et Mme BLANC, boulangers à Cassaniouze depuis de nombreuses années, ont décidé de mettre un terme à leur activité. Nous leur adressons tous nos vœux pour une retraite bien méritée.

Désormais un dépôt de pains, de viennoiseries et de pâtisseries de la boulangerie Coubetergues est disponible à la supérette de Lydie MAS.



Entretien des sentiers communaux et de grandes randonnées, des berges du Lot et des parterres



La municipalité tient à adresser ses sincères remerciements à l'ensemble des bénévoles des associations de la commune pour leur engagement précieux. Grâce à leur participation active, les sentiers communaux et de grande randonnée sont entretenus, les berges du Lot préservées, et les parterres du bourg ainsi que des villages embellis. Leur dévouement contribue non seulement à la préservation de notre cadre de vie, mais aussi au dynamisme et à l'attractivité de notre commune. Merci à chacun pour son travail et son esprit de solidarité



Depuis de nombreuses années, M. Robert COUDON coordonne avec dévouement la répartition des bénévoles pour l'entretien des sentiers communaux. Grâce à son organisation rigoureuse, nos chemins restent accessibles et agréables et favorisent les activités de plein air pour tous.





PANNEAU POCKET : Application d'information communale gratuite



Cette application est à télécharger gratuitement sur votre smartphone, tablette ou ordinateur. Elle vous **informe et vous alerte** des actualités communales, **en temps réel**.

Au 31 décembre 2024, **393** smartphones, tablettes ou ordinateurs possèdent « **Cassaniouze** » dans leurs favoris, et **29 621** lectures d'écran ont été réalisées depuis janvier 2024.

Pour vous tenir informé, il vous suffit de télécharger l'application PanneauPocket gratuitement sur :



ou



ou



- Rechercher la commune de **Cassaniouze**
- Cliquer sur le petit cœur ❤️ pour ajouter Cassaniouze à vos favoris et vous recevrez ainsi toutes les informations et alertes de votre commune.



France services

Les maisons France Services vous proposent sur rendez-vous, un accompagnement gratuit et personnalisé, à moins de 30 minutes de chez vous. Elles peuvent également vous offrir un accès gratuit à un espace numérique pour réaliser vos démarches en toute autonomie.

Pour les habitants de Cassaniouze, la maison France Services la plus proche se trouve à l'Hôtel Numérique de Montsalvy. Contactez le **04 71 49 64 37** pour prendre rendez-vous avant tout déplacement.

Les conseillers France Services sont à votre disposition pour répondre à vos questions administratives et vous accompagner dans vos démarches en lien avec les 11 organismes partenaires :

France Travail	Chèque Énergie
Assurance Maladie	Assurance Retraite
Finances Publiques	MSA
Point Justice	La Poste
France Titres (ex : ANTS)	Allocations Familiales
France Rénov	

Pour faire notamment un changement d'adresse, une demande de carte grise, une déclaration trimestrielle sur caf.fr, déclarer mes impôts, payer ses impôts ou ses factures, consulter les offres d'emploi, signaler une fraude à la carte bancaire, s'informer sur ses droits sociaux, faire sa demande Ma Prime Rénov, utiliser France Connect, faire une pré-demande de carte d'identité ...

CyberCantal, le bus du Conseil départemental

Le Département poursuit son engagement en faveur du numérique, faisant de celui-ci un levier majeur pour le développement du territoire et le bien-être de ses habitants. Précurseur dans l'usage des technologies numériques, il déploie des initiatives innovantes au service de la population.

L'un des axes clés de cette stratégie est la mise en place d'un **service itinérant par bus**, dont la mission est de proposer :

- Une **Maison France Services itinérante**, facilitant l'accès aux démarches administratives, notamment en ligne.
- Un **service d'inclusion numérique de proximité**, pour accompagner les publics éloignés du numérique.
- Le **portage des services départementaux** directement auprès des Cantaliens.

Ce bus, baptisé **CyberCantal**, accompagne les habitants du département dans leurs démarches administratives et numériques. Chaque usager bénéficie d'un accueil individualisé pour surmonter ses éventuelles difficultés liées au numérique.

Le CyberCantal parcourt l'ensemble du territoire cantalien, travaillant en complémentarité avec les services proposés par les collectivités locales (communes, communautés de communes, etc.), afin d'assurer une proximité administrative maximale avec les habitants.

Pays de Gantians

- 17 jan-25 : SAINT ETIENNE DE CHORREL
- 18 jan-25 : CHEYLAGE
- 24 fév-25 : SAINT ETIENNE DE CHORREL
- 28 fév-25 : CHEYLAGE
- 14 mars-25 : SAINT ETIENNE DE CHORREL
- 20 mars-25 : CHEYLAGE
- 11 avr-25 : SAINT ETIENNE DE CHORREL
- 23 avr-25 : CHEYLAGE

Saint-Fleur Communauté

- 7 jan-25 : ROPIAC
- 21 jan-25 : COÛRNES
- 6 fév-25 : ROPIAC
- 22 fév-25 : COÛRNES
- 8 mars-25 : ROPIAC
- 18 mars-25 : COÛRNES
- 1 mai-25 : ROPIAC
- 15 avr-25 : COÛRNES
- 25 avr-25 : ROPIAC

Sumène-Artesse

- 30 jan-25 : CHAMFRONNAC
- 24 jan-25 : JAROGNE
- 7 fév-25 : CHAMFRONNAC
- 21 fév-25 : JAROGNE
- 7 mars-25 : CHAMFRONNAC
- 21 mars-25 : JAROGNE
- 4 avr-25 : CHAMFRONNAC
- 18 avr-25 : JAROGNE

Pays de Mourloc

- 13 jan-25 : DRUGÈAC
- 19 jan-25 : DRUGÈAC
- 10 fév-25 : DRUGÈAC
- 7 mars-25 : DRUGÈAC

Cive et Goul en Carleolais

- 16 jan-25 : SAINT-JACQUES-DES-BUATS
- 23 jan-25 : THÉZAC
- 30 jan-25 : SAINT-JACQUES-DES-BUATS
- 17 fév-25 : THÉZAC
- 10 mars-25 : SAINT-JACQUES-DES-BUATS
- 27 mars-25 : THÉZAC
- 10 avr-25 : SAINT-JACQUES-DES-BUATS
- 18 avr-25 : THÉZAC

Hauts-Terres Communauté

- 14 jan-25 : BÉNIWE
- 20 jan-25 : SAINT-POLYCY
- 12 fév-25 : BÉNIWE
- 15 fév-25 : SAINT-POLYCY
- 15 mars-25 : BÉNIWE
- 25 mars-25 : SAINT-POLYCY
- 8 avr-25 : BÉNIWE
- 23 avr-25 : SAINT-POLYCY

Châtaigneraie Cantalienne

- 6 jan-25 : LAFITOLAC-EN-VEZÈRE
- 20 jan-25 : PÉCAPEL-ARCAURON
- 30 jan-25 : LAFITOLAC-EN-VEZÈRE
- 17 fév-25 : PÉCAPEL-ARCAURON
- 3 mars-25 : LAFITOLAC-EN-VEZÈRE
- 17 mars-25 : PÉCAPEL-ARCAURON
- 28 mars-25 : GRAMMOLÈRE
- 31 mars-25 : LAFITOLAC-EN-VEZÈRE
- 9 avr-25 : CLOUPOULE
- 14 avr-25 : PÉCAPEL-ARCAURON
- 28 avr-25 : LAFITOLAC-EN-VEZÈRE

Pays de Jalliers

- 9 jan-25 : PÉLAILL
- 23 jan-25 : CHAUSSEAC
- 23 jan-25 : PÉLAILL
- 6 fév-25 : PÉLAILL
- 20 fév-25 : CHAUSSEAC
- 20 fév-25 : PÉLAILL
- 6 mars-25 : CHAUSSEAC
- 20 mars-25 : PÉLAILL
- 30 mars-25 : PÉLAILL
- 3 avr-25 : PÉLAILL
- 17 avr-25 : PÉLAILL
- 23 avr-25 : CHAUSSEAC

La commune de Cassaniouze a tenu à offrir à ses habitants l'accès au service CyberCantal. Le bus fera halte devant la Mairie les **24 mars** et **9 avril 2025**.

Ce sera l'occasion pour les habitants de bénéficier d'un accompagnement individualisé pour leurs démarches administratives et numériques, directement sur place.

Micro-Folie



La Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne déploie le dispositif **Micro-Folie**, en partenariat avec le ministère de la Culture et coordonné par La Villette.



Ce programme offre un accès gratuit à des œuvres majeures de 12 institutions renommées (Centre Pompidou, Château de Versailles, Cité de la Musique - Philharmonie de Paris, Festival d'Avignon, Institut du monde arabe, Louvre, Musée national Picasso-Paris, Musée d'Orsay, Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, Opéra national de Paris, Réunion des musées nationaux - Grand Palais, Universcience et La Villette, ainsi qu'à des activités interactives :

- Exploration d'œuvres en réalité augmentée,
- Visites virtuelles de musées et monuments,
- Rencontres avec des artistes, conférences, et spectacles en lien avec la saison culturelle.



Cette plateforme, dédiée à l'Éducation Artistique et Culturelle, est accessible en entrée libre et gratuite à tout public, depuis le 17 avril 2024 à l'hôtel numérique de MONTSALVY, 25 rue du Tour de Ville.

Horaires : tous les mercredis de 14h à 18h et les samedis d'octobre à mai de 10h à 12h et de 13h30 à 18h. Accueil de groupes le jeudi sur réservation - tel : 04 71 49 33 30

Incivilités

• Déjections canines



Vous n'avez pas compris le message en français porté sur les derniers bulletins, le voici en version anglaise, vous le comprendrez peut-être mieux.

Again and again dog droppings clearly visible on the Place Sainte Croix, in the heart of the village.

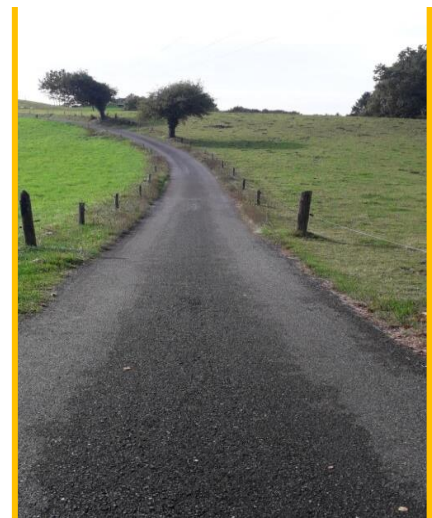
Your dog is not responsible but you are for him !!!!!!!!!!!!!!!

Especially since a collection bag dispenser and a trash can are available nearby.

Honestly, what a lack of civility !!!!!

• Empiètement sur voie communale

Il semble que plusieurs propriétaires n'aient pas une perception claire des limites de leur propriété. Ils empiètent régulièrement sur les bas-côtés de la chaussée limitant ainsi pour le passage nécessaire des véhicules d'urgence tels que les ambulances, les camions de pompiers ou les chasse-neiges et les engins agricoles.



Transport à la demande



La Communauté de Communes s'engage pour la mobilité de ses habitants.

Pour qui ?

Les habitants majeurs de la communauté de communes

Où ?

Déplacement à l'intérieur du territoire de la Communauté, ainsi qu'à Aurillac et Arpajon sur Cère

Les destinations imposées sont :

- ▶ Le mardi vers AURILLAC et ARPAJON/CERE entre 8h30 et 18h00.
- ▶ Le jeudi vers les marchés de MAURS et de MONTSALVY de 8h45 à 11h30.
- ▶ Le vendredi vers le marché de LAROQUEBROU de 8h45 à 11h30.
- ▶ Le dimanche vers le marché du ROUGET de 8h45 à 11h30

Quel coût pour l'usager ? 10 € tarif unique par personne transportée à régler au transporteur. Le trajet ne peut être modifié.

Pour accéder à ce service vous devez appeler le taxi conventionné le plus proche de chez vous, la veille du trajet **avant 14h**, précisez le jour et l'heure du déplacement souhaité, le lieu de prise en charge et bien-sur votre destination.

Taxis conventionnés :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| ▶ MONTSALVY - PUECH Pierre | TEL : 04 71 49 21 45 ou 06 86 26 01 42 |
| ▶ MAURS AT2S - BAISSAC-BAYOL | TEL : 04 71 62 20 20 |
| ▶ LE ROUGET PERS - BEX Julien | TEL : 06 82 44 57 81 |
| ▶ LAROQUEBROU - NAVARRE Christian | TEL : 04 71 46 00 50 S |
| ▶ SIRAN - MAZIERES Patricia | TEL : 06 30 66 19 79 - 06 74 35 72 28 |
| ▶ LE ROUGET PERS - BEX Julien | TEL : 06 82 44 57 81 |

Urbanisme 2024

Permis de construire : 9

Déclaration préalable de travaux : 17

Certificats d'urbanisme : 38

POUR INFO, les dossiers d'urbanisme peuvent être déposés soit directement au guichet unique de la CABA sur le site dédié : <https://public-ads.caba.fr/Login/Particulier>, soit à la mairie de Cassaniouze.



L'agenda du maire de CASSANIOUZE

Michel CASTANIER

4^{ème} trimestre 2024

Permanence du maire mardi et vendredi de 15h30 à 17h30
sur rendez-vous

OCTOBRE 2024

02/10/2024	Figeac	Syndicat Célé Lot médian
03/10/2024	Cassaniouze	Réunion Randonnée
04/10/2024	Aurillac	Salon des Maires du Cantal
07/10/2024	Vic sur Cère	Réunion Environnement
09/10/2024	Aurillac	Grand Site de France
10/10/2024	St Mamet	Conférence des Maires
15/10/2024	St Mamet	Copil Ordures Ménagères
17/10/2024	Quézac	Conférence des Territoires
17/10/2024	Cassaniouze	Conseil d'école
18/10/2024	Cassaniouze	Réunion de Chantier Société Acdeau
18/10/2024	Aurillac	Réunion Préfecture
19/10/2024	Mourjou	Conférence de la châtaigne
23/10/2024	Cassaniouze	Réunion des biens sectionnaires
23/10/2024	Cassaniouze	Réunion GR 465
24/10/2024	Cassaniouze	Conseil municipal
29/10/2024	St Mamet	Bureau des Maires
30/10/2024	La Canourgue	Syndicat Lot Dourdou
31/10/2024	St Mamet	Bureau des Maires

NOVEMBRE 2024

07/11/2024	Cahors	Syndicat vallée du Lot
07/11/2024	Cayrol	Conseil communautaire
08/11/2024	Mauris	Assemblée Générale vélo club Maursois
09/11/2024	Aurillac	Réunion des sénateurs du Cantal
11/11/2024	Cassaniouze	Cérémonie du 11 novembre
13/11/2024	Aurillac	Réunion AMF 15 école
Du 19 au 21/11/2024	Paris	Congrès des Maires AMF
22/11/2024	Cassaniouze	Assemblée Générale Comité des Fêtes
26/11/2024	Cassaniouze	Réunion Cantal Habitat
27/11/2024	Naucelle	Conférence photovoltaïque
28/11/2024	Aurillac	Centre de Gestion du Cantal
28/11/2024	Cassaniouze	Réunion sur les marchés nocturnes
28/11/2024	Montsalvy	Réunion AEP Syndicat de l'eau
30/11/2024	Montsalvy	Assemblée Générale du Judo Club
30/11/2024	Montsalvy	Sainte Barbe

DECEMBRE 2024

03/12/2024	Aurillac	Centre de Gestion du Cantal
05/12/2024	Cassaniouze	Evaluation de l'école par l'Inspection Académique
06/12/2024	Cassaniouze	Grand Site de Conques
07/12/2024	Cassaniouze	Repas de Noël du 3 ^{ème} âge
09/12/2024	Aurillac	Réunion AMF15
09/12/2024	St Mamet	Conseil d'administration de l'office de tourisme de la Chataigneraie
10/12/2024	Aurillac	Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Cantal
10/12/2024	Aurillac	Village d'avenir à la préfecture
10/12/2024	St Mamet	Bureau communautaire
11/12/2024	Figeac	Syndicat Célé Lot médian

DECEMBRE 2024 (suite)

12/12/2024	Conques	Commission environnement Conques
14/12/2024	Montsalvy	Réunion avec le député Descoeur
16/12/2024	St Cyprien	Grand site de Conques
16/12/2024	Vic sur Cère	Assemblée Générale Icare GR465
17/12/2024	Cassaniouze	Réunion pour le projet commercial
17/12/2024	Cassaniouze	Conseil municipal
18/12/2024	Parlan	Conseil communautaire DOB
19/12/2024	Aurillac	Commission médicale Centre de Gestion du Cantal
19/12/2024	Montsalvy	Atelier Schéma cyclable
20/12/2024	Conques	COPIE Grand Site de Conques

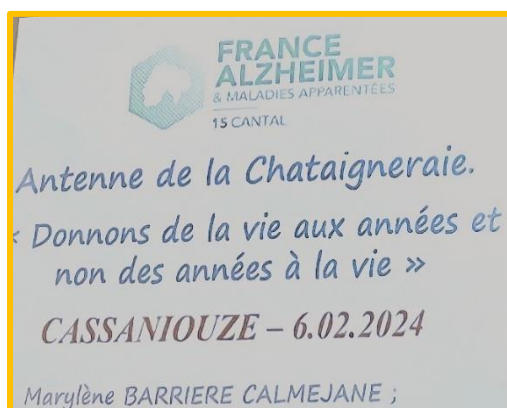
Dimanche 14 janvier

La cérémonie des vœux du Maire s'est tenue en présence de M. DELCROS, sénateur, M. DESCOEUR, député, M. MONTAIN, président des maires du Cantal et maire de Marcolès, ainsi que de plusieurs maires des communes voisines. La troupe de théâtre amateur « Les Marco'Leptick » de Marcolès a conquis le public avec sa comédie intitulée « Ma mère est un panda »

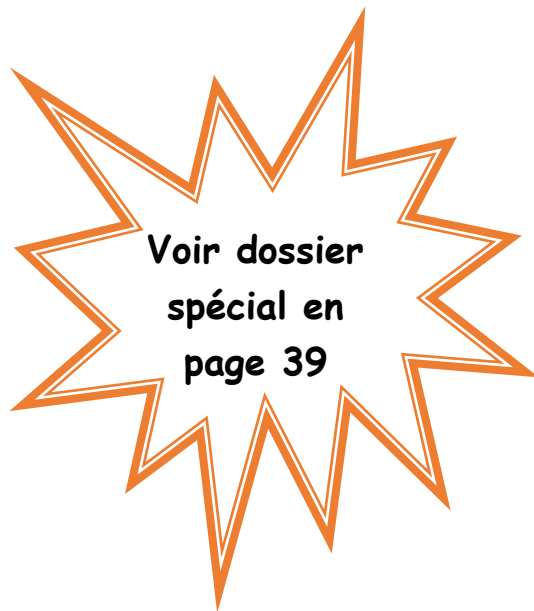


Mardi 06 février

Mme Marylène Barrière-Calmejane a animé une conférence sur la maladie d'Alzheimer devant une cinquantaine de personnes. Elle a exposé les principales caractéristiques de cette maladie et présenté les missions de l'association France Alzheimer en Châtaigneraie qui œuvre pour le soutien des malades et de leurs proches.



L'exposition des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 du 09 au 17 mars



Dimanche 19 mars

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Mercredi 08 mai

Journée printanière

Marché de producteur et concert de la chorale « Si Ça Vous Chante »



Dimanche 12 mai

L'Ultra Rando a rencontré un franc succès avec 500 participants inscrits et pas moins d'une cinquantaine de bénévoles qui ont généreusement offert leur temps et leur énergie pour rendre cet événement festif et convivial.



Vendredi 28 juin

Fête des écoles



Le spectacle des enfants a, comme chaque année, rencontré un vif succès auprès du public présent

Vendredi 05 juillet



La première édition de **GASTANH'EN FOLIES** a proposé deux groupes de RAP: **HYL** et **DJ MATAFAN**



Dimanche 21 juillet



Tous les vendredis du 19 juillet au 23 août

Les marchés nocturnes de producteurs locaux (fromages, viandes, charcuteries, légumes, fruits, vins, pâtisseries, pains, farçons, glaces, artisanats...) organisés sur les berges du Lot ont rencontré un véritable succès, alliant convivialité et mise en valeur du site. La programmation, à la fois diversifiée et de qualité, a su ravir le public, avec une représentation théâtrale de Champ Libre et des prestations musicales des groupes tels que les Véziens, Desakor Léon, et Ce Matin-là. L'idée d'associer la promotion de la Châtaigneraie Cantalienne à ce cadre enchanteur, en lien avec le Grand Site de Conques, témoigne d'une initiative remarquable qui renforce l'attractivité de la commune. Cet événement pourrait devenir un rendez-vous estival incontournable dans les années à venir !





La soirée du 23 aout à également été l'occasion de procéder à l'inauguration des aménagements des berges du Lot réalisés par la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne à Saint Projet de Cassaniouze et à Vieillevie.

Du vendredi 30 aout au dimanche 01 septembre

CASSANIOUZE

FÊTE DE LA SAINTE CROIX

Vendredi 30 Août

Restauration à l'auberge des voyageurs

22h00 Soirée des conscrits (sur la place) animée par DJ Gastal

Samedi 31 Août

08h00 Tripoux à l'auberge des voyageurs

10h00 Départ de la randonnée équestre

14h00 Concours de pétanque

20h30 Repas animé par les AC Loustics

Salade charcutière, pavé de bœuf, truffade, clafoutis

Réservations au 04.71.49.91.53

23h30 Concert d'Obvie

Dimanche 1er Septembre

08h00 Tête de veau à l'auberge des voyageurs

09h00 Départ de la rando pédestre familiale 3€

09h30 Messe de la Sainte Croix animée par les Cabrettes et
Accordéons de Pailherols

11h00 Cérémonie au monument aux morts

11h30 Apéro Concert avec Cannelle Fanfare Latine

12h30 Barbecue, patates persillées, glace

14h30 Animation Musicale avec les groupes Auvergnats et Latino

15h30 Spectacle Humoristique : Les Brigades du Pire

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

Fête de la Sainte Croix



Dépôt de la gerbe de fleurs au monument aux morts en présence des conscrits

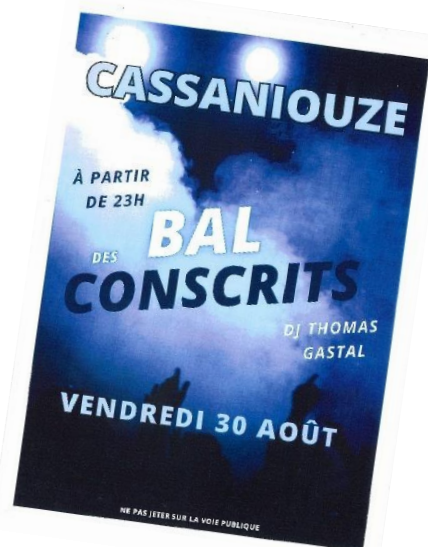
Les nombreuses activités ont réjoui petits et grands



Le Comité des fêtes

Les conscrits 2024

Gwendoline Vigier - Adèle Loubiere - Anaëlle Lasalle
Pierrick Piganiol - Mathys Fourcoux - Raphaël Castanier -
Florian Mazac - Amélie Pinquier - Camille Charmes -
Baptiste Dureuil - Jeanelle Lafon - Clarisse Coudon - Adrien
Fontanel



Dimanche 13 octobre

Fête des potirons



Lundi 11 novembre

Commémoration de l'armistice de 1918



Vendredi 15 novembre

Spectacle de l'humoriste Laura Calu

« SENK », spectacle où Laura Calu comédienne et humoriste compare la vie à une arène où elle mène un combat aussi bien contre les incohérences de son époque que contre ses propres contradictions. Une soirée placée sous le signe de la réflexion, le tout dans une ambiance décalée et pleine d'autodérision.

Très bonne soirée pour un public venu nombreux à Cassaniouze.



Jeudi 19 décembre

Repas de Noël de l'école



L'exposition des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 du 09 au 17 mars

Un événement historique à Cassaniouze

En tant que nouveau résident sur la commune en 2023, j'ai souhaité présenter ce projet « Histoire, Sport et Citoyenneté » initié par la CASDEN, et qui a retenu l'attention unanime du conseil municipal. L'année 2024, était une mobilisation exceptionnelle dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) qui se tenait dans notre pays. Près d'un siècle pour renâître les jeux à Paris, depuis 1924. Il me paraissait évident que cette exposition autour des valeurs de l'olympisme, puisse faire étape en milieu rural, et plus exactement à Cassaniouze, en dehors des grandes villes habituelles. Tous les moyens ont été mis en œuvre pour en faire un évènement unique dans le Cantal sous le label « Terre de Jeux 2024 ».



Samedi 09 mars 2024 s'est déroulée l'inauguration de l'exposition des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 qui bénéficie du label « Olympiade Culturelle » décernée par Paris 2024, et sous le haut patronage du Président de la République. Nous étions en présence de Monsieur le Préfet, Laurent Buchaillat, de Messieurs les Sénateurs, Bernard Delcros et Stéphane Sautarel, de Monsieur le Député, Vincent Descoeur, de Monsieur le Président de la Communauté de Commune de la Châtaigneraie Cantalienne, Michel Teyssedou, du Président de l'Association des Maires du Cantal, Monsieur Christian Montin, de Monsieur le Maire, Michel Castanier, des Élus de la Châtaigneraie Cantalienne, et des Cantaliennes et Cantaliens.



Le conférencier, Patrick Umhauer, est venu particulièrement depuis Paris pour nous

conter le récit incroyable des JO de 1896 d'Athènes, jusqu'en 2024 à Paris, avec de nombreuses anecdotes passionnantes, autour des 30 panneaux de l'exposition. Patrick a su d'une voix de maître, captiver l'attention de toutes les personnes présentes et dont l'émotion de certaines histoires ont rendu ce moment sentimental et mémorable.



Sandrine Martinet-Aurières, championne Paralympique de judo médaillée d'or et d'argent à plusieurs reprises, nous a rejoints par un message vidéo en début de conférence. Sandrine a souhaité nous transmettre un message fort des valeurs paralympiques, et nous a souhaité une très bonne visite de l'exposition à Cassaniouze. Ses parents étaient à nos côtés. Merci Sandrine.



Miguel Martinez, champion Olympique de VTT en 2000 à Sydney, avait remporté la médaille d'or et était notre invité surprise à Cassaniouze pour nous évoquer son merveilleux parcours. Il nous a fait revivre ses émotions, sa préparation, ses difficultés, et son message d'encouragement à nos jeunes sportifs qui voudraient comme lui, être un champion de demain. Merci Miguel.

La Police Nationale du département du Cantal était également présente à nos côtés durant deux journées, avec une animation d'un stand au « tir laser », une des épreuves du pentathlon moderne. Enfants, adultes, et élus se sont pris au jeu...





Tout un programme autour de la semaine sportive à Cassaniouze

Cette exposition pouvait se visiter gratuitement durant 15 jours à la salle multi-activités. Un Quiz de 20 questions d'un niveau accessible à tous permettait de tester leurs connaissances culturelles et sportives. Le conseil municipal avait organisé, avec l'aide des bénévoles, des visites pour les écoles mais aussi pour nos visiteurs. A ce titre, Madame la Directrice de l'école de Cassaniouze et son équipe, ont utilisé l'exposition comme support pour animer des ateliers auprès des élèves sur le temps



Les clubs sportifs et les associations étaient eux-aussi très mobilisés par la réalisation du projet. C'est dans cet objectif commun que la municipalité a organisé « la semaine sportive à Cassaniouze », autour des 30 panneaux de l'exposition. Chacun de ces panneaux illustre, une date, un athlète, une valeur clé du sport et une histoire individuelle à chaque époque.



Chaque jour, un club, un sport en lien avec les disciplines des jeux olympiques s'organisait sur la commune :



- Samedi 09 mars à 14h30 : entraînement de l'école du Vélo Club Maursois avec Miguel Martinez.
 - Dimanche 10 mars à 10h00 : entraînement et course à pied Running Club Arpajonais RCA.
 - Mercredi 13 mars à 15h00 : démonstration de l'école de foot de l'EFCV au City Park.
 - Samedi 16 mars à 10h00 : démonstration du judo club de la Châtaigneraie à la salle multi-activités, autour de l'exposition.
 - Dimanche 17 mars à 10h30 : Participation du Stade Aurillacois, l'Equipe PRO D2, et du Stade Maursois Châtaigneraie de rugby.
- À 13H30 : Course cycliste du Vélo Club Maursois (prix de la municipalité de Cassaniouze de la semaine olympique)



Cette exposition a permis de créer des échanges autour des valeurs communes : morale, humanité, humilité et fraternité. Une semaine riche en sport qui nous a démontré l'intérêt collectif avec tous les acteurs : sponsors, bénévoles, clubs et associations, qui ont grandement contribué à ce succès.

En guise de remerciement, de l'engagement et du travail effectué par la commune, celle-ci a reçu un ouvrage unique « OLYMPISME, Une Histoire du Monde » des Jeux Olympiques, une œuvre qui rend hommage aux athlètes à travers plus de mille images. Notre village de plus de 500 habitants a marqué ainsi sa propre histoire à travers les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.



Dans un second temps, la place du village a été décorée aux couleurs des JOP avec une prolongation de l'exposition, sous les parapluies confectionnés pour l'occasion, par la maison Piganiol. Des affiches plastifiées à la disposition de tous, sur un support, et durant tout l'été.

Je veux sincèrement remercier Yves Cantournet, ex-Président du Vélo Club Maursois (VCM), Jean-Pierre Castanier, Trésorier du VCM, et Francis Cantournet, Président du Critérium International de Marcolès, pour leur travail sans faille et leur détermination dans l'aide de ce projet autour des valeurs sportives. Notre première rencontre en réunion a été le fil conducteur de la suite logique des évènements.

Je remercie également tous les bénévoles qui nous ont aidé à animer ces semaines riches en rencontres. Aux équipes qui étaient de permanence pour tenir la salle multi-activités, mais aussi aux employés de Mairie, pour leur investissement contribuant au bon succès de cette épopée.

Tous mes remerciements à Monsieur le Maire, de nous avoir fait confiance, et particulièrement à son adjointe, Nadine Castanier, qui a mené le projet au nom de la municipalité avec une énergie débordante.



Avec toute mon amitié,

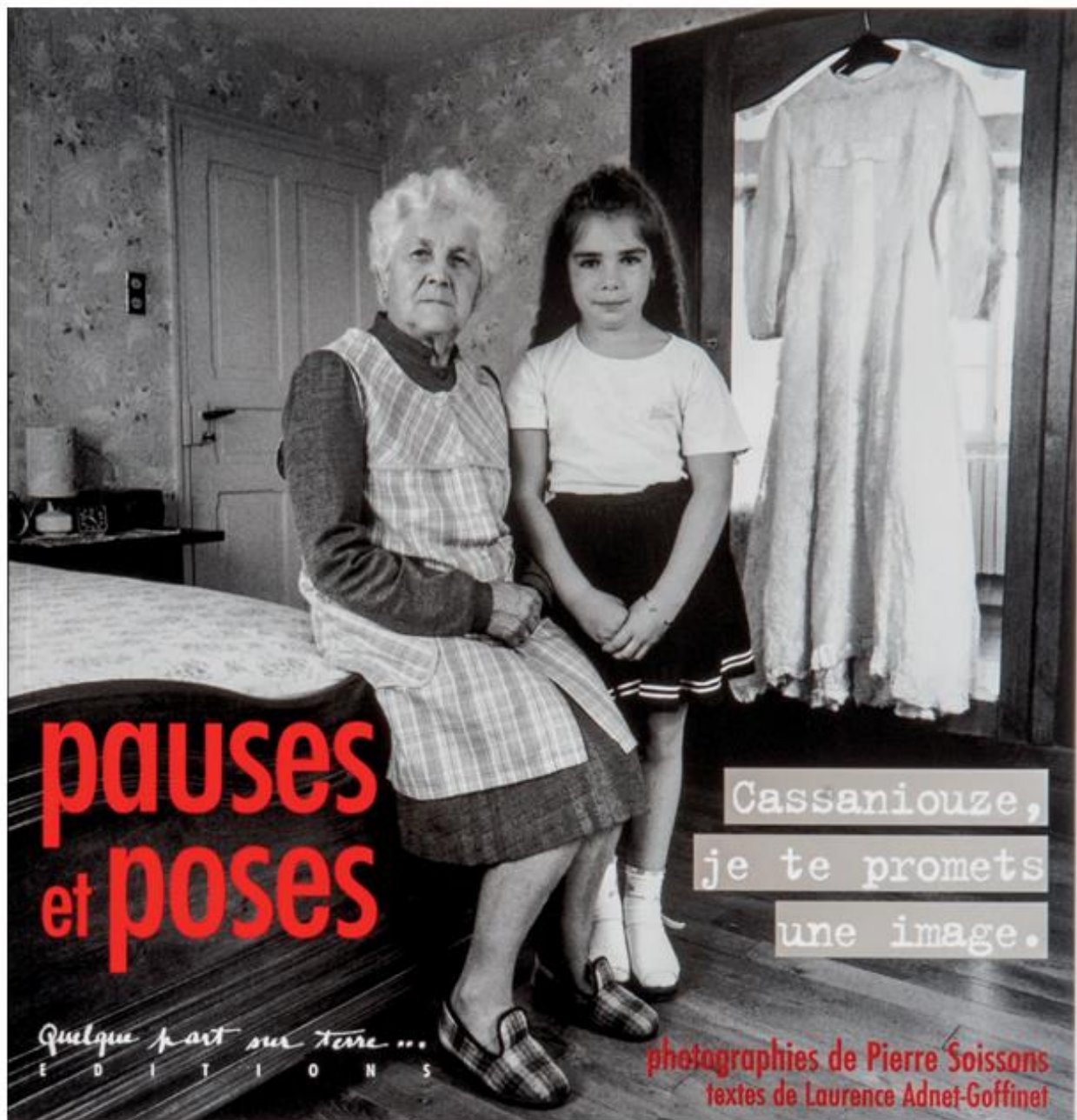
Kévin

Bienvenue à nos deux nouveaux Bar Restaurant : L'AUBERGE DES VOYAGEURS et LE BISTROT DU LOT



Projets d'animations 2025

- 22 FEVRIER 2025 – ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DES COSTONHAIRES
- 28 FEVRIER 2025 – HIBERNAROCK « Vaudou Game »
- 8 MARS 2025 – BELOTE DU COMITE DES FETES
- 14 MARS 2025 – VOYAGE A TOULOUSE AVEC LE CLUB DES COSTONHAIRES
- 23 MARS 2025 – QUINE DE L'APE
- 13 AVRIL 2025 – BELOTE DU CLUB DES COSTONHAIRES
- 27 AVRIL 2025 - JOURNÉE PRINTANIERE
- 18 MAI 2025 - ULTRA RANDO
- 26 MAI 2025 – DON DU SANG
- 15 JUIN 2025 – RANDONNEE GOURMANDE 8 Km
- 22 JUIN 2025 – SORTIE AUX BURONS DE SALERS AVEC LE CLUB DES COSTONHAIRES
- 20 JUILLET 2025 – COCHON GRILLE
- 09 AOUT 2025 – GRILLADE DU CLUB DES COSTONHAIRES AU BOURG
- 29-30 ET 31 AOUT 2025 - FESTIVITES DU CENTENAIRE DE LA SAINTE CROIX
- 18 SEPTEMBRE 2025 – VOYAGE A ALBI AVEC LE CLUB DES COSTONHAIRES
- 26 OCTOBRES 2025 – OCTOBRE ROSE ORGANISE PAR LE CLUB DES COSTONHAIRES
- 23 NOVEMBRE 2025 – QUINE DE NOEL DU CLUB DES COSTONHAIRES
- 06 DECEMBRE 2025 – REPAS DE NOEL DU CLUB DES COSTONHAIRES
- 22 DECEMBRE 2025 – DON DU SANG



L'ÉVÉNEMENT DE CASSANIOUZE EN L'AN 2000

Habitants, amis, parents, rendez-vous à Cassaniouze dans 25 ans...

PAROLE TENUE EN 2025!

**RÉSIDENTS À L'ANNÉE OU EN RÉSIDENCE SECONDAIRE,
RENDEZ-VOUS LES WEEK-ENDS DES 1^{ER} ET 8 MAI
À CASSANIOUZE POUR LES PHOTOS AVEC PIERRE SOISSONS**

Le calendrier précis des prises de vue auxquelles vous serez conviés vous sera communiqué par courriel en début d'année.

MERCI de nous envoyer votre e-mail à

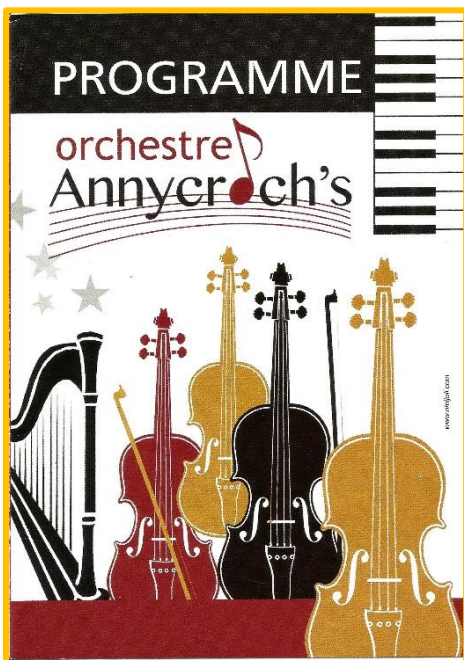
pausesetposes@gmail.com



DIMANCHE 12 JANVIER 2025
Salle multi-activités

15h00 - Concert de l'orchestre ANNYCROCH'S

16h30 - Vœux du Maire et verre de l'amitié



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



MAIRIE DE CASSANIOUZE

1 place Sainte Croix
15340 - CASSANIOUZE

Tel : 04 71 49 90 03

email : mairie.cassaniouze@wanadoo.fr

site internet : www.cassaniouze.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tel : 04 71 49 95 56

Horaires d'ouverture au public

LUNDI	9h à 12h	
MARDI	9h à 12h	9h à 12h 13h30 à 15h
MERCREDI	9h à 12h	9h à 12h
JEUDI		9h à 12h 13h30 à 15h
VENDREDI	9h à 12h 14h à 17h	9h à 12h 13h30 à 15h
SAMEDI		9h à 12h



PERMANENCE
Place Sainte Croix

CREDIT AGRICOLE

Mercredi 9h30 à 12h

Déchèterie

Lafeuillade en Vézère

Communauté de communes
Châtaigneraie
CANTALIENNE

Horaires

de la 3^{ème} semaine de septembre à la 2^{ème} de juin

vosre partenaire
réduction déchets

Lundi		13h30 - 17h30
Mardi		13h30 - 17h30
Mercredi		13h30 - 17h30
Jeudi		13h30 - 17h30
Vendredi	8h - 12h	13h30 - 17h30
Samedi	8h - 12h	13h30 - 17h30

Jours de fermeture : Dimanche & jours férié

Rappel : Veuillez-vous munir de votre dernière facture de collecte des ordures ménagères

Déchets acceptés



Déchets refusés : déchets radioactifs, pyrotechniques, amiante, médicaments, bouteilles de gaz, ordures ménagères, souches d'arbres ...

3,5t

10 km/h



Informations 04 71 49 33 30 - N°Vert 0 805 295 555 - infosdechets@chataigneraie15.fr



Vendredi 28 février

Vaudou Game + 1ère Partie HIBERNAROCK

Pantalon moulant, colliers et colifichets pendant sur son torse nu, Peter Solo, le chanteur vaudou togolais au groove dément enflammera Cassaniouze pour le festival Hibernarock.

Natif d'Aneho-Glédji, berceau du peuple Guin au Togo et haut-lieu de la culture vaudou, Peter Solo a intégré à sa musique les chants traditionnels vaudou à un afro-funk 70's.

Après avoir initié sa musique et ses valeurs aux cinq musiciens lyonnais qui l'accompagnent, Vaudou Game est sans aucun doute parvenu à une transe

rythmique imparable héritée de Fela Kuti et James Brown.

Europe, Afrique, Amérique, Asie, Peter Solo a déjà chanté dans le monde entier.

Dans le cadre du Festival Hibernarock, en partenariat avec le Conseil Départemental du Cantal

Navette gratuite sur réservation depuis Aurillac.

Réservation 04 71 49 64 37

GENRE	DURÉE	PUBLIC	LIEU	HORAIRE	TARIF
Musiques actuelles	2 h	Tout public	Salle multi-activités	20 h 30	15 €

CASSANIOUZE